

ainsi, ce serait précipiter une « guerre raciale et religieuse ». Cet avertissement était opportun et juste. Les désordres qui s'ensuivirent n'auraient probablement pas été si violents ni si étendus si le régime de conscription avait été imposé avec tact et délicatesse, mais l'affaire ayant été menée maladroitement les désordres jetèrent une ombre qui assombrit les affaires militaires du Dominion pour des années à venir.

De la Grande Guerre à la Grande Dépression

En 1919, les Canadiens quittèrent l'Europe en laissant leurs morts derrière eux. Aussi insensé que cela puisse sembler à ceux d'une génération subséquente, entraînés comme l'ont été leurs pères dans le « tourbillon du militarisme », la politique d'isolement du Canada fut la réponse naturelle aux quatre années d'épreuves endurées sur le front occidental. La Grande Guerre changea la carte du monde, mais l'échelle et la projection en demeurèrent les mêmes. Le monde était toujours aussi vaste. Il était devenu sûr, évidemment pas pour la démocratie (on peut dire que, même en 1919, cette ambition n'avait pas encore été réalisée) mais pour les Canadiens, de toute façon. Ces heureux élus habitaient, selon les termes mêmes de leurs délégués à la Société des Nations, « une maison à l'épreuve du feu, éloignée des matières inflammables ».

Dans un tel monde, dans une telle maison, les préparatifs militaires ne pouvaient pas faire autrement que de tomber en défaveur et la politique de défense, d'être négligée. D'où pourrait venir la menace contre laquelle de tels préparatifs seraient nécessaires? Où était l'ennemi contre lequel devrait être dirigée la politique de défense? En 1920, au cours d'un débat sur le budget de l'armée, le chef de l'opposition déclara: « Le monde n'est pas menacé ». « Le ministre affirme que ces dépenses sont nécessaires à la défense du Canada, mais défense contre qui? Il n'existe aucune réponse. » Les conseillers du ministre connaissaient en fait la réponse: ils considéraient que l'ennemi, c'était les États-Unis et ceux-ci figuraient comme tels dans leurs plans de stratégie. Mais ils ne prirent pas la peine, ou n'osèrent pas faire connaître cette supposition aux hommes politiques.

Ni les Conservateurs, ni les Libéraux et, sur ce point, pas même la majorité des Progressistes, ne voulaient supprimer entièrement les forces armées. On voulait qu'elles fussent efficaces et peu coûteuses, mais pas nécessairement dans cet ordre de priorité. Dans le climat qui prévalait à cette époque, l'armée, c'est-à-dire la milice de volontaires et la force permanente, ne pouvait faire autrement que de se trouver dans un état lamentable et c'est ce qui arriva. Au cours des années 1920, les crédits votés pour son entretien par les Gouvernements successifs diminuèrent de plus en plus. C'est à peine si on lui fournit du nouveau matériel et quant à l'entraînement des réserves, c'était une farce. Sauf pour prêter occasionnellement main forte à l'autorité civile, quel besoin avait le Canada d'une armée? Et il s'en trouvait même pour douter de sa nécessité même à cette fin. Je déclare au gouvernement: Faites confiance au peuple!» s'écria un jour un député progressiste qui s'en prenait à une proposition visant à modifier la loi de la milice afin d'obtenir l'autorisation de porter l'effectif de la Force permanente de 5,000 à 10,000 hommes. « Le cœur du peuple canadien est aussi sain que notre bon blé, catégorie n° 1, du Manitoba. »

La Marine connut au début un meilleur sort. Comme on l'a fait remarquer, le Canada ne possédait pratiquement aucune marine au début de la guerre mais lorsque celle-ci se termina, la situation sous ce rapport s'était grandement améliorée. En 1919, le Gouvernement Borden invita Lord Jellicoe à venir le conseiller relativement à une politique de défense navale à longue échéance, mais même les plus modestes de ses suggestions furent jugées trop coûteuses.